



Site internet

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 29 mai 2026
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Direction des finances

- 1 - Règlement budgétaire et financier mandature 2026-2032
- 2 - Admissions en non valeur et créances éteintes
- 3 - Garantie d'emprunt France Loire - Acquisition en VEFA de 14 logements situés ZAC des portes du Loiret - Bât N - Saran
- 4 - Garantie d'emprunt - France Loire - Acquisition en VEFA de 15 logements situés ZAC des portes du Loiret - Village Séniors - Saran
- 5 - Subventions 2026 aux associations - complément

Direction générale des services

- 6 - Désignation des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux membres de la commission consultative des services publics locaux
- 7 - Désignation des élus membres de la commission consultative des services publics locaux

Direction des affaires générales

- 8 - Extension de la maison médicale Marcel Paul- conditions de location et de sous location

Direction des ressources humaines

- 9 - Détermination du nombre de représentants du personnel, institution du paritarisme au sein du CST, recueil des avis des représentants de la collectivité
- 10 - Création d'un Comité Social Territorial (CST) et d'une Commission Administrative Paritaire (CAP) communs pour la Commune et le CCAS
- 11 - Création d'un emploi d'enseignement artistique coordinatrice pédagogique musique dans le grade d'Assistant d'Enseignement Artistique principal 2ème classe à temps non complet (15/20ème)- article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique

12 - Création d'un emploi d'enseignement artistique musique dans le grade d'Assistant d'Enseignement Artistique principal 2ème classe à temps non complet (12/20ème) - article L.332-8 2° du code général de la fonction publique

13 - Création d'un emploi de bibliothécaire dans le grade d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet - article L.332-8 2° du code général de la fonction publique

14 - Création d'un emploi d'éducateur de jeunes enfants à la crèche collective à temps complet - article L.332-8 2° du code général de la fonction publique

15 - Contrat d'apprentissage - cuisine centrale

16 - Contrat d'apprentissage - centre nautique

17 - Mise en oeuvre du télétravail

18 - Prime d'équipement informatique pour les personnels enseignants

Direction de l'Education et des loisirs

19 - Convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et le Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran pour le développement d'actions culturelles au centre pénitentiaire

20 - Tarifs 2026 - Sport Eté Animation - modification

21 - Tarifs 2026 - Installations sportives municipales - modification

Direction des services techniques

22 - Désignation des représentants à la Société Publique Locale Orléans Energies

Direction de l'action sociale

23 - Convention de partenariat pour l'organisation de la 9ème rencontre professionnelle des assistants maternels de 18 communes de la métropole orléanaise

24 - Subvention exceptionnelle 2026 - Association T'hand'M

25 - Tarifs 2026/2027 - passeport seniors

Direction de l'aménagement

26 - Acquisition de la parcelle cadastrée section BY 32 - Propriété de Monsieur Didier MORIEUX

- Informations diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Mathieu Gallois

Maire de Saran – Conseiller Départemental